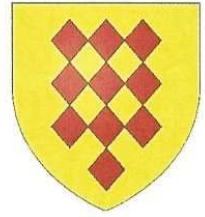




VILLE D'ALLENES
LES MARAIS



PARTENARIAT CULTUREL

ENTRE
LA VILLE D'ALLENES LES MARAIS
ET
L'OFFICE DE TOURISME DE SECLIN

Balades



Sorties en bus



Patrimoine local



Chères Allennoises, Chers Allennois

La municipalité et la commission culture-animations ont à cœur de toujours vous proposer une offre culturelle variée et de qualité, à travers :

- **Les expositions en mairie** : chaque année pour la commémoration du centenaire de la guerre 1914/1918 ou d'autres thèmes comme les peintures du lightpainting
- **Les conférences**
- **Les journées de plein air** : "Allenn'enfêtes" avec le concours des associations
- **Les spectacles** : le 22 septembre marionnettes pour les enfants,
le 24 novembre soirée années 80...

Le partenariat avec l'Office de tourisme de Seclin est une opportunité intéressante pour accéder, pour un prix préférentiel et raisonnable, à une offre culturelle beaucoup plus large et diversifiée.

L'adhésion est annuelle et coûte 12 € pour les Allennois.

Etre adhérent, c'est bénéficier gratuitement **d'un accès illimité aux Balades à Thèmes, c'est découvrir l'histoire locale** avec un guide-conférencier.

L'adhésion donne aussi un **accès exclusif à des sorties à la journée ou à des week-ends**. Ces sorties ont pour but une découverte de notre patrimoine au sens large qu'il soit historique, naturel ou industriel.

Enfin l'adhésion fait de vous une personne membre de l'Office de Tourisme qui a un droit de regard et de parole lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Pour tout renseignement : M. Christian Vasseur : 06 84 66 70 17

Courriel : groupe.seclintourisme@gmail.com

M. Christian Vasseur tiendra une permanence le samedi 5 mai en mairie de 10 h à 12 h.

Le Maire :

Monsieur Gérard MAYOR

L'Adjointe à la culture :

Madame Marie-José LIEVEN



Retrouvez le calendrier des balades et activités sur
www.seclin-tourisme.fr

- Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical m'interdisant la pratique de la balade et **m'engage à être convenablement chaussé** pour les sorties auxquelles je participerai.
- J'accepte d'être pris en photo pouvant être publiées dans le cadre des activités de l'Office de Tourisme.
- Dans le cadre des sorties organisées par l'Office, j'accepte de fait toutes les conditions d'organisation lors de mon inscription à l'une d'entre elles.

ADHESION ANNUELLE (Janvier à Décembre)

- SECLIN, HOUPLIN-ANCOISNE, NOYELLES-LEZ-SECLIN, EMMERIN, GRUSON, PERONNE EN MELANTOIS, BOUVINES, FRETIN, BAUVIN, ALLENES-LES-MARAIS : 12 euros / personne
- Autres communes : 17 euros / personne

Renseignements complémentaires : Christian VASSEUR, Conseiller Adhèrent OT
06 84 66 70 17 / groupe.seclintourisme@gmail.com

Nom	
Prénom	
Téléphone	
Portable	
Courriel	Pour les personnes qui souhaitent recevoir par e-mail :
Le plus lisiblement possible	
Adresse	
Code postal	
Ville	



Ordre du chèque : OFFICE DE TOURISME DE SECLIN & ENVIRONS

	Nombre de personnes	Tarif par personne	Règlement		
			Chèque	Espèces	CB
Seclin et communes partenaires		12 euros			
Autre commune		17 euros			

Fait à : _____ Le : _____

Signature

Mention manuscrite : Lu et approuvé

Les sorties en bus s'adressent uniquement aux adhérents de l'Office de Tourisme (loi 92-645 du 13 Juillet 1992)

Note : conformément à la loi informatique et liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Cadre réservé à l'Office de Tourisme

Adhésion reçue le :		Par	
Enregistrement fait le :		Par	
Règlement enregistré le :		Par	

n° chèque :	
Ticket CB :	

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

